

Draguet : « Une part de l'identité belge est menacée »

► Les Musées royaux des Beaux-Arts annulent des expositions pour répondre au plan d'économies imposé par le gouvernement Michel.

► Le directeur Michel Draguet défend son bilan et réfute les accusations de mauvaise gestion venues de Flandre.

► L'avenir et la localisation du nouveau Musée d'art contemporain de Bruxelles pourraient être remis en question.

Mercredi, Didier Reynders écartait tout danger de « black-out culturel » mais sa parole ne valait que pour l'opéra de la Monnaie, l'Orchestre National de Belgique et Bozar. Le ministre ouvrait en même temps la porte à une forme « d'exception culturelle » pour le montant des économies à réaliser dans les institutions fédérales. Elke Sleurs, l'a aussitôt refermée. La secrétaire d'Etat N-VA aux institutions scientifiques entend visiblement s'en tenir strictement aux mesures inscrites dans la déclaration gouvernementale. Pour les Musées royaux des Beaux-Arts, placés sous sa tutelle, c'est la catastrophe annoncée.

Très critiqué dans sa gestion par la classe politique et la presse flamande, Michel Draguet, entend pourtant défendre pied à pied l'avenir de la culture belge. Le directeur des Musées royaux des beaux-Arts n'a pas honte d'être de gauche et estime qu'on lui fait un faux procès : « J'ai enseigné l'art moderne pendant 25 ans à l'Université libre de Bruxelles. Pour occuper ma fonction aux Musées, j'ai réussi l'examen du Selor et ma nomination n'a fait l'objet d'aucun recours au

Conseil d'Etat. En dix ans, je n'ai été que deux ans sous la tutelle de ministres socialistes. »

Au plan financier, Michel Draguet revendique son bilan. Il nous ouvre les livres de comptes des Musées des Beaux-Arts pour souligner que les recettes propres ont augmenté de 5,6 millions en dix ans. L'entièreté de cette somme a été réinvestie dans le personnel et l'activité muséale. « Avec un euro qu'on nous donne, on en fait deux. En moyenne, nous avons dû économiser 11 % par an depuis 2011, précise-t-il. Mais nos résultats financiers restent cependant positifs comme en attestent les rapports de la Cour des Comptes. Nous avons notamment compensé la baisse des dotations par l'augmentation du nombre de visiteurs, qui a doublé en dix ans. Le problème, c'est que les coupes budgétaires demandées par le nouveau gouvernement sont encore plus strictes et mettent en péril, à la fois nos missions et le patrimoine. C'est une part de l'identité belge qui est menacée. »

Si Elke Sleurs ne change pas d'avis, il faudra gommer des expositions du calendrier dès 2015. « Nous avons tenté d'optimiser les choses dans un plan d'action mais comment faire avec des dotations dont la baisse sera de 16 % dès 2015 et atteindra jusqu'à 22,5 % en 2019 ! Il faudra sans doute raccourcir le nombre de jours d'ouverture. Pour compenser, on pourrait peut-être ouvrir plus tard, jusque 18 heures au lieu de 17 heures. On va faire un essai dans ce sens, les week-ends, dès le 1^{er} décembre. J'ai aussi décidé d'annuler plusieurs expositions : celle du sculpteur gantois George Minne et celle du peintre symboliste bruxellois Fernand Khnopff, par exemple. On la montera à Venise, qui nous paie pour le faire. Paradoxalement, l'expo Khnopff nous apportera des recettes financières mais on ne pourra pas la voir en Belgique. Je pense qu'il faudra sans doute aussi renoncer à la

confrontation entre Jean Dubuffet et Marcel Broodthaers en 2016. »

Cette austérité imposée pourrait également compromettre le projet de nouveau Musée d'art contemporain de Bruxelles, censé accueillir une partie des collections des Musées royaux des Beaux-Arts. Pour Michel Draguet, le cadre politique n'est pas clair pour le moment.

« Le pouvoir de décision ne m'appartient pas »

« J'attends de voir les décisions concrètes, sachant qu'il faudra tabler sur 500.000 visiteurs par an pour rentabiliser l'investissement. Quant aux collections que l'on pourra y exposer, leur déménagement demandera, lui aussi, une décision politique du gouvernement fédéral. Je suis seulement fonctionnaire. Le pouvoir de décision ne m'appartient pas. »

L'autre problème du Musée d'art contemporain tient dans la prolifération des projets. Le ministre-président de la Région bruxelloise, Rudi Vervoort, a opté pour le site du garage Citroën, place de l'Yser. Didier Reynders préfère le parc du Cinquante-naire. Certains avancent une installation dans le Palais de Justice de Bruxelles (lire ci-contre).

« C'est la course en avant, constate Michel Draguet. Personnellement, j'avais développé en son temps l'idée du Cinquante-naire, parce que c'est le site dont l'histoire est la plus en résonance avec celle de la Belgique fédérale. En ce qui concerne le Palais de Justice, je rappelle que c'est un bâtiment classé et que cela rendrait le projet encore plus difficile à réaliser. C'est aussi un immeuble très délicat à sécuriser et son architecture du XIX^e siècle suppose des problèmes de chauffage et d'hygrométrie compliqués à résoudre... »

En attendant d'y voir clair dans les choix politiques, les collections devront-elles rester invisibles, enfermées dans les réserves ? La déclaration gouverne-

mentale parle d'encourager l'échange des œuvres entre les Communautés et le Fédéral. Mais comment l'interpréter ?

« Nous prêtons déjà des œuvres aux Communautés dans le cadre d'expos temporaires. Pour aller plus loin il serait important de s'assurer d'abord que les Musées qui nous les demandent répondent aux normes Icom, celles des standards d'excellence des musées internationaux. Par ailleurs, le "Topstukken dekret" flamand dit que lorsqu'une œuvre est restée plus de quatre

ans sur le territoire flamand, elle ne peut plus bouger. Si nous devons entrer dans une politique d'échange d'œuvres avec les Communautés, cela risquerait de nous amener à des situations inextricables où nous serions toujours propriétaires d'une œuvre sans plus aucun moyen de la faire revenir. Il faudra éclaircir tout ça. »

Michel Draguet doit aussi affronter un flot de critiques à propos de l'état des Musées. En Flandre, l'annulation de l'exposition sur l'héritage du peintre Rogier van der Weyden à cause d'une

fuite d'eau a été érigée en symbole de « mismanagement » (mauvaise gestion). « On travaille dans un bâtiment du XIX^e siècle avec les problèmes d'étanchéité et d'isolation que cela suppose. On nous a reproché d'avoir annulé l'exposition Rogier van der Weyden mais

nous n'avons voulu prendre aucun risque. Il fallait tenir la réputation du Musée. L'entrepreneur chargé de la réfection de la place du Musée avait pris du retard et n'a pas respecté le cahier de charges. Nous n'étions pas fautifs. » ■

DANIEL COUVREUR

LES REACTIONS

Elke Sleurs recadre Didier Reynders

Ce mercredi, Didier Reynders annonçait une « exception culturelle » pour les institutions dont il a la charge - Bozar, la Monnaie et l'ONB. Concrètement, l'effort qui leur est demandé est réduit de moitié. Si cette exception figurait bien dans l'accord de gouvernement, lui avions-nous demandé ? « Pas en tant que telle, avait concédé le vice-Premier MR. Mais il y a une volonté claire d'investir dans ce secteur ». Elke Sleurs, en charge de la Politique scientifique (onze institutions fédérales, comme les Musées des Beaux-Arts, le Musée d'Afrique Centrale ou l'IRM) n'en a pas la même lecture. La secrétaire d'Etat N-VA, qui s'était fait discrète jusqu'ici, refusant même de s'exprimer avant son audition au Parlement, le 21 novembre, est sortie de sa réserve. Pour recadrer Didier Reynders. Morceaux choisis de ses propos au Standaard. « Didier Reynders parle en son nom propre, et n'a reçu à cet égard aucun mandat du gouvernement fédéral. Vendredi, le conseil des ministres examinera une éventuelle proposition de sa part. Et nous verrons s'il reçoit le soutien des autres partis de la majorité. En ce

qui me concerne, je trouve qu'il s'agit d'une politique à court terme. Moi, je ne veux pas faire de fausses promesses. On ne peut pas se le permettre, en cette période d'économies. »

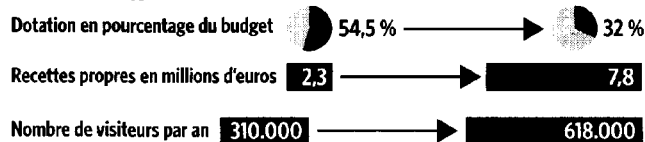
Elke Sleurs se profile comme « fidèle exécutrice de l'accord de gouvernement, lequel prévoit des économies ». La secrétaire d'Etat ouvre toutefois la porte à une certaine souplesse. « Si la proposition de Didier Reynders est acceptée, alors je verrai ce que je propose pour les institutions scientifiques dont j'ai la charge. » Au cabinet de Jan Jambon, vice-Premier N-VA, on ne dit pas autre chose. « Nous en discuterons vendredi au conseil des ministres. Mais, clairement, les propos de Didier Reynders, que nous avons découverts dans la presse, ne correspondent pas à l'accord de gouvernement ». Est-ce à dire que la N-VA s'opposera à la proposition de Didier Reynders ? No comment.

De son côté, Rudy Demotte (photo ci-dessus), ministre-président francophone, a opposé une fin de non-recevoir au vice-Premier MR.

« Nous ne voulons pas jouer les pompiers des économies que la droite flamande veut réaliser. » Ambiance !

V.L.A.

Evolution des moyens des Musées royaux des Beaux-Arts de 2003 à 2013



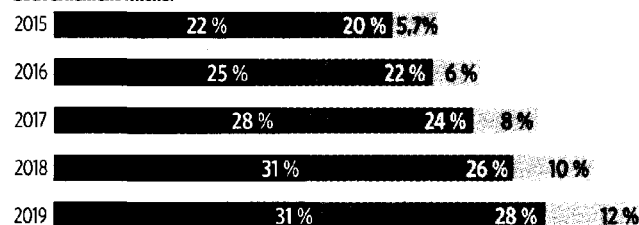
Evolution du pourcentage d'économies demandé

■ sur investissements ■ sur fonctionnement ■ sur personnel

Gouvernement Di Rupo



Gouvernement Michel



Metzger « Ne pas transformer le palais de justice en Musée d'art surréaliste ! »

Francis Metzger est à la fois un visionnaire et un enlumineur. L'architecte a rêvé d'ajouter une dixième boule à l'Atomium lors de sa rénovation en 2001. Il a ressuscité la Bibliothèque Solvay du parc Léopold, un trésor de l'Art nouveau, l'Hôtel Empain de l'avenue Roosevelt, un joyau de l'Art déco, la gare Centrale de Victor Horta, ou encore le château Charles Albert de Boitsfort, véritable manifeste des arts décoratifs. Aujourd'hui, il travaille sur la restauration des quatre principales salles d'audience du Palais de Justice de Bruxelles, dont il est devenu le meilleur connaisseur. Quand Stefaan De Clerck, le président du conseil d'administration de Belgacom, suggère d'y aménager le nouveau Musée d'art contemporain de Bruxelles, Francis Metzger crie au subterfuge. Selon les experts, il faudrait compter au minimum 200 millions d'euros pour le métamorphoser en musée.

Où mettre le futur Musée d'art contemporain de Bruxelles ? Au nom de la Région bruxelloise, Rudy Vervoort le voit dans l'immeuble Citroën de la place de l'Yser. Didier Reynders, en charge des Institutions culturelles fédérales, préfère le Cinquantenaire. Stefaan De Clerck pense au palais de justice. Selon

vous, quel est le bon plan ?

Les responsables politiques ne se posent pas la bonne question. L'idéal, c'est de construire un bâtiment neuf. Bruxelles est en manque d'un vrai projet d'architecture contemporaine. A Bilbao, le public fait le voyage rien que pour le Musée Guggenheim. On ne se déplacera pas pour le Ci-

troën ni pour le Palais de Justice. Bruxelles doit se créer une nouvelle image, faite d'audace et d'innovation contemporaine. Ce n'est pas une question d'argent. Un bâtiment neuf ne coûterait pas plus cher. On raisonne à l'envers, en pensant qu'on a des immeubles vides et qu'un Musée d'art contemporain pourrait avantageusement les remplir. Le Citroën et le Palais de Justice sont de formidables architectures et c'est techniquement faisable de les réaffecter mais ce serait au prix de la perte de leur identité. Je pense que cette solution ne peut être intéressante que si c'est le seul moyen d'éviter le scénario tragique dans lequel ils se transformeraient en chancres et tomberaient en ruines comme ce fut le cas avec la Bibliothèque Solvay ou le Charles Albert.

Justement, le Palais de Justice est dans les échafaudages depuis vingt ans et s'est en partie déjà vidé de ses activités. L'art ne pourrait-il pas contribuer à sa sauvegarde ?

C'est un édifice classé et l'une des trois ou quatre œuvres majeures de l'histoire de l'architecture en Belgique. Depuis 1883, il a déjà été dénaturé par des cloisons, des faux plafonds. De nombreux promenoirs ont disparu au profit de nouvelles salles d'audience et de bureaux. Des cours ont été bouchées, des décors somptueux détériorés. Mais pour y faire des travaux, il faudrait d'abord connaître l'immeuble, dresser l'état des pathologies dont il souffre. Aujourd'hui, personne ne sait précisément à quoi ressemble le Palais de Justice. Il n'y a pas de relevés sérieux. Ce qui

est sûr, c'est que toute sa symbolique, à l'intérieur comme à l'extérieur, témoigne de la foi en la Justice et de l'affirmation de son indépendance. Il ne faut pas transformer le Palais de Justice en Musée d'art surréaliste ! Pour moi la Justice doit rester dans son palais.

Si l'option de le transformer en musée était prise, combien de temps faudrait-il pour la concrétiser ?

Tout d'abord, les pouvoirs publics devraient s'engager à en assumer la charge, parce qu'il serait impossible pour une Fondation privée de rentabiliser un tel chantier. Le coût de la gestion et de l'entretien serait aussi très élevé. Ensuite, nous ne sommes

plus au temps où l'on menait un chantier en commençant par poser des échafaudages. Il faudrait établir l'empreinte tridimensionnelle de l'ouvrage et comprendre pourquoi des pierres se décrochent des façades par une campagne d'essais radar et d'ultrason. C'est ce que j'ai fait pour la restauration de l'autre grand-œuvre de Joseph Poelaert, l'église royale de Laeken. Tout cela prendrait au minimum un an. Il faudrait compter une autre année pour l'obtention des permis, puis six mois au moins pour les appels d'offres d'entrepreneurs et, enfin, trois ans de travaux si tout va bien. Dans un monde idéal, il serait donc impossible de réaliser un tel projet en moins de cinq ans. Ce qui serait déjà un exploit. A Laeken, il a fallu dix ans rien que pour restaurer les façades et la toiture de l'église royale... ■

Propos recueillis par DANIEL COUVREUR

Vervoort « Il y aura un musée au Canal. Même sans le fédéral »

ENTRETIEN

La Région bruxelloise veut acheter le bâtiment Citroën, au bord du Canal (place Sainte-lette) pour y installer un musée d'art contemporain. « Alors qu'il n'y a pas de projet, aucune garantie qu'une collection s'y installe », dénonçait, mercredi, dans nos colonnes, Didier Reyners. Lequel a la tutelle fédérale sur l'enveloppe Beliris - 125 millions annuellement débloqués par l'Etat fédéral pour soutenir des projets à Bruxelles, cogérés avec la Région bruxelloise. Le sang de Rudi Vervoort, ministre-président PS n'a fait qu'un tour.

Didier Reyners ne veut pas de Citroën, le projet est enterré ?
Bien sûr que non !

Il dit qu'il n'y a pas de projet ?
Mais enfin ! Quand je suis devenu ministre-président, le fédéral avait fermé toutes les ailes d'art moderne de ses musées. On s'en est inquiété. Ils nous ont dit que ce n'était que provisoire. Et Michel Draguet nous a parlé de son projet au Cinquantenaire. Je signale que Beliris avait calculé le coût de ce projet : on arrivait très vite à 100 millions d'euros ! C'est qu'il faut couvrir le tunnel, construire un bâtiment.

Pour vous, c'est le Canal ?
Oui ! Nous avons eu vent, au cabinet, de l'envie de Citroën de vendre leur bâtiment. En termes de coût, on n'est pas du tout dans le même registre qu'au Cinquantenaire. Et cela correspond beaucoup mieux au projet de développement urbain que la Région veut défendre, dont le Canal est la zone emblématique. Dès que cette idée germe, je rencontre Michel Draguet pour lui expliquer. J'ai aussi eu une réunion avec un groupe de mécènes privés, qui s'est agrégé parce qu'il y a des collections privées qui ne demandent qu'à être exposées.

De collectionneurs privés ?

Oui. Et d'institutions aussi, comme Belfius, qui ont un vrai problème avec leurs collections, qui sont extraordinaires mais ne sont plus dans leur core business. Notre projet leur parle : en termes de mécénat et d'image, c'est positif pour eux.

Vous avez déjà eu des contacts avec Belfius ?

Je les ai rencontrés, ils m'ont fait visiter leur collection. Pour eux, c'est intéressant de participer à un projet d'espace muséal à Bruxelles. Mais ils ne se mouilleront que lorsque le projet sera sur la table.

Il ne l'est pas encore ?

Nous y avons travaillé. Avec les équipes de Michel Draguet ! On a étudié ensemble les besoins en superficie, en aménagements. Mais ce n'est pas leur choix.

Ils trouvent le Cinquantenaire plus approprié ?

Ce n'est même pas ça. Ils n'ont pas pensé eux-mêmes au Canal, donc, ce n'est pas bon. C'est un problème d'orgueil : eux sont des spécialistes, nous, on n'y connaît rien. Mais peu importe, nous, on avance. Pour acquérir ce bâtiment et voir quelles collections accueillir. On a les plans ; on prévoit 15.000 m² d'exposition et 3.500 m² de stockage.

Avec des collections permanentes, fédérales ou privées, et des expositions temporaires ?

Exactement. J'étais récemment à Pékin. Pour les Chinois, Bruxelles, au niveau des galeries et du marché de l'art contemporain, c'est the place to be en Europe. Cela m'a renforcé dans ma conviction qu'il faut un musée d'art contemporain !

Vous avancez, dites-vous ?

Nous finalisons l'achat et la relocalisation de Citroën. Cela de-

vrait être fait début 2015. Nous achetons la totalité du site, il y aura en plus du musée, 40.000 m² de logements.

Avec quel argent ?

Nous avons réservé une somme pour l'acquisition sur Beliris.

Quid, si Didier Reyners ne veut pas déboursier d'argent ?

S'il le faut, la Région financera l'acquisition, via sa Société d'acquisition foncière.

Vous en avez les moyens ?

Tout à fait ! C'est pour ça que je dis que le projet se fera. Et si le fédéral ne veut plus jouer dans la pièce, tant pis, mais nous, on ne s'arrêtera pas. Mais nous restons bien sûr ouverts !

Quid des collections, si le fédéral n'expose pas les siennes ?

Ils vont les mettre où ? Au Cinquantenaire ? Je ne sais pas où ils vont aller chercher les 100 millions de ce projet.

Cela augure mal des relations entre Bruxelles et le fédéral.

Ma crainte c'est qu'à défaut d'accord sur la destination des collections fédérales, à un moment donné, on les disperse.

On veut vider Bruxelles de sa substance ?

Le MR a une responsabilité claire : il doit démontrer sa capacité de résistance, et trouver des solutions. A cet égard, les économies demandées aux institutions culturelles fédérales laisse un goût amer.

C'est Bruxelles qu'on vise ?

Ah ça oui !

Elke Sleurs lorgne sur Beliris pour boucher les trous ?

Cédons Beliris au fédéral tant qu'on y est ! C'est non, non et non. ■

Propos recueillis par

VÉRONIQUE LAMQUIN